
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue. Beauce le **20 mars 2008, 20 h 00**

Sont présents :

Mesdames les conseillères Diane Chaput et Ginette Rinfret;
Messieurs les conseillers, Ghislain Beaugard, René Jacques, Claude Jutras et Pierre St-Louis, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Robert Grenier.

Monsieur Alain Beaugard agit à titre de secrétaire d'assemblée.

A) Constatation par la secrétaire de la validité de la signification des avis de convocation aux membres du conseil

Le secrétaire d'assemblée vérifie auprès des membres du conseil la conformité de la convocation et atteste de ladite conformité.

B) Constatation par le maire du quorum pour procéder à l'ouverture de la session

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 05.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Serge Woods, directeur général et secrétaire-trésorier – Règlement et quittance;
3. Résolution – entériner la décision du maire d'avoir mandaté un ingénieur spécialisé en ouvrages d'art et pont – inspection urgent du mardi matin, le 14 août 2007 et mandat pour conception des plans et devis afin de procéder au remplacement du gros ponceau sur le chemin du Second-Ruisseau
4. Période de questions du public
5. Levée de la session.

2008-03-56

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Sur la proposition de madame la conseillère Ginette Rinfret, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

En cour de séance, les rubriques n^{os} 3 et 2 sont interverties.

2008-03-57

2. RESOLUTION – ENTERINER LA DECISION DU MAIRE D'AVOIR MANDATÉ UN INGENIEUR SPECIALISE EN OUVRAGES D'ART ET PONT – INSPECTION URGENTE DU MARDI MATIN , LE 14 AOUT 2007 ET MANDAT POUR CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS AFIN DE PROCEDER AU REMPLACEMENT DU GROS PONCEAU SUR LE CHEMIN DU SECOND-RUISSEAU

CONSIDÉRANT la subvention d'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des transports accordée par le député de la circonscription de Verchères monsieur Stéphane Bergeron;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution n° 2007-10-178, la subvention de 8 000 \$ devait être affectée à la réfection du rang Lamontagne;

CONSIDÉRANT qu'au début du mois d'août 2007, la situation du ponceau du rang du Second-Ruisseau commandait des travaux d'urgence suite à un affaissement soudain ;

CONSIDÉRANT que monsieur le maire a alors décrété des travaux d'urgence ;

CONSIDÉRANT que les travaux d'ingénierie et de réfection représentent une somme d'environ 140 000\$ au total (Entreprises C.R.Ménard et BPR Infrastructure Inc) ;

CONSIDÉRANT que les travaux du rang Lamontagne n'ont pu être réalisés ;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de madame monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyée par monsieur le conseiller René Jacques il est unanimement résolu :

D'ENTÉRINER les décisions du maire prises dans les circonstances ;

D'ATTRIBUER la subvention de 8 000 \$ aux travaux du ponceau du Second Ruisseau en lieu et place de la réfection du rang Lamontagne et de;

PRIER le député de la circonscription de Verchères monsieur Stéphane Bergeron d'autoriser le versement de la subvention.

ADOPTÉE

2008-03-58

3. **SERGE WOODS, DIRECTEUR GENERAL ET SECRETAIRE-TRESORIER – REGLEMENT ET QUITTANCE;**

Sur la proposition de monsieur madame conseiller René Jacques appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard il est unanimement résolu :

D'entériner l'entente à intervenir entre monsieur Serge Woods et la municipalité de Calixa-Lavallée ;

De verser à monsieur Woods la compensation convenue à l'entente ;

D'autoriser monsieur le maire à signer ladite entente par laquelle monsieur Woods renonce à toute poursuite et toute réclamation pour chacune des plaintes déposées contre la municipalité soit une plainte pour destitution et deux plaintes pour harcèlement psychologique ainsi que toutes les poursuites personnelles envers tous les membres du conseil.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, secrétaire d'assemblée, certifie que Madame Nicole Jacques, secrétaire-trésorière par intérim atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Alain Beauregard, secrétaire d'assemblée

4. PÉRIODE DES QUESTIONS

Les membres du conseil tiennent une période de questions à l'intention des personnes présentes dans l'assistance.

2008-03-59

5.LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu de lever la présente session à 20 h 30.

ADOPTÉE

Jean-Robert Grenier
Président de la session spéciale
d'assemblée

Alain Beaugard
Secrétaire